

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

Journal de Libye

N° 46 du 12.04 au 10.04 au 26.05.12

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal d'Iran" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_libyens.htm

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire de la lutte pour la libération du territoire.

Editorial

Gilles Munier : [Libye : l'histoire ne repasse pas les plats.](#)

Abdel Bari Atwan : Chaos en Libye.

Tiré à part :

[fr.riaran.ru : Moscou appelle la CPI à enquêter sur les raids de l'Otan.](#)

[Tunis a décidé d'extrader l'ex Premier ministre libyen.](#)

IRIB : [Droits de l'homme: levée prématurée du contrôle de l'ONU.](#)

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Les crimes de Charles Bouchard

2 Les brèves

.Algerie1 : Libye : Tentative d'assassinat de deux membres du CNT .

IRIB : [Un candidat aux élections assassiné dans le sud](#)

3 Dossier

3-1 Total déstabilisé en Libye : Les Américains passent ils à l'offensive ?

3-2 *almanar.com* : Nicolas Sarkozy a pris 100 millions de dollars à l'ex-leader libyen.

3-3 Devenu orphelin, le CNT Libyen rend hommage à Sarkozy .

3-4 Sarkozy-Kadhafi: la preuve du financement.

3-5 Jacques.tourtaux : L'ex-patron du contre-espionnage français: Sarkozy est responsable du chaos en Libye et au Mali.

4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

4-1 [L'avocat de Baghdadi réplique : l'extradition de Baghdadi est un scandale et un comportement illégal](#)

5 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

5-1 [Ex-rebelles libyens et insurgés syriens sur le tapis rouge aux côtés de BHL .](#)

Editorial

Gilles Munier : [Libye : l'histoire ne repasse pas les plats.](#)

Mohamed Albichari, fils d'un ancien ministre des Affaires étrangères du colonel Kadhafi mort en 1997 dans un curieux « *accident de la route* », n'est pas de ces opportunistes qui ont quitté le navire quand il

devint évident que le régime allait s'effondrer sous les coups de boutoir de l'Otan et des milices. Dès le début de la révolte, il a apporté, son soutien aux insurgés de Benghazi, mais crié « *danger* » si l'intervention occidentale dépassait les limites de la ville. Pour lui, Mohamed al-Senoussi, réfugié à Londres, petit-fils du roi Idris 1^{er} renversé par l'organisation des Officiers libres le 1^{er} septembre 1969, aurait dû s'envoler immédiatement pour la Cyrénaïque pour refonder le mouvement Senoussi, « *seul, parmi les tribus libyennes, à disposer d'une véritable légitimité* », et à dépasser « *les clivages claniques et tribaux* ». Après l'évacuation des forces loyalistes de Misrata, Mouamar Kadhafi était affaibli. La crise libyenne aurait alors pu se régler par la négociation – *avec ou sans lui* - et éviter une guerre civile dont personne ne peut prédire la fin. Le prince héritier est resté prudemment à Londres, probablement parce que l'Otan avait un autre agenda. L'histoire, comme on dit, ne repasse pas les plats. « *Le cauchemar libyen* » *, seul témoignage de l'intérieur du régime, écrit par Mohamed Albichari, n'est pas tendre pour le système Kadhafi, « *assemblage hétéroclite d'institutions disparates* ». Il dénonce la main mise de la famille du Guide et de son clan sur les « *postes susceptibles de rapporter des sommes importantes* », la création d'un Etat informel composés d'un réseau de sociétés et d'institutions administré par ses fils et parents proches. Après les « *révolutions arabes* » de Tunisie et d'Égypte, l'auteur redoutait une explosion incontrôlable en Libye, du fait de la complexité des rapports entre les composantes de la société. La suite des événements lui a donné raison.

Où va la Libye ?

Selon Albichari, interviewé par *Al Qarra TV (1)*, la décision d'en finir une fois pour toutes avec Kadhafi a été prise « *en juillet* » après la chute de Misrata, alors que tout le monde savait que les milices ne s'entendaient pas entre elles, qu'il n'y avait pas de « *personnage central capable de gérer la situation* », qu'il s'agissait d'un règlement de compte interne entre des opposants ayant résidé pendant des décennies en Occident et Kadhafi, aucune alternative crédible au pouvoir n'avait été constituée.

Mohamed Albichari regrette que le *Conseil national de transition (CNT)* n'ait pas choisi la voie du dialogue avec le régime affaibli. Pour lui, « *On a remplacé le mauvais par le pire ! Pourquoi susciter une guerre civile quand on peut l'éviter ?* ». Mais, le CNT le pouvait-il ? Création de l'Otan, sans légitimité nationale, il était coupé des réalités des jeunes combattants *thowars* (révolutionnaires) ou djihadistes. Pessimiste, Albichari pense que le chaos actuel va durer longtemps parce qu'il est entretenu par « *certaines intérêts pétroliers, certaines milices et certains pays étrangers* ». Ce ne sont pas les élections prévues en juin, si elles ont lieu, qui apaiseront les esprits : une grande partie de la population, accusée de collusion avec l'ancien régime, en sera exclue.

* *Le cauchemar libyen*, par Mohamed Albichari (Ed. Favre – Lausanne, 2011- 13 euros)

(1) Où va la Libye ? Débat avec Mohamed Albichari, Majed Nehmé, Hélène Bravin (28/2/12)

Gilles Munier (*Afrique Asie – Mai 2012*)

<http://www.alqarra.tv/2012/en-quesn/ou-va-la-libye/>

<http://www.france-irak-actualite.com/article-libye-l-histoire-ne-repasse-pas-les-plats-104667386.html>

Abdel Bari Atwan : Chaos en Libye.

Trop peu de bonnes nouvelles nous parviennent de Libye ces jours-ci. Même les stations satellitaires arabes qui ont soutenu l'intervention de l'OTAN visant à renverser le régime corrompu et dictatorial, évitent à présent de parler des développements sur le terrain. Et quand ils le font, c'est avec beaucoup de discrétion.

Hier, un groupe de miliciens armés a pris d'assaut le siège du gouvernement à Tripoli exigeant le paiement de leurs salaires. Ce groupe était équipé d'armes légères et moyennes. Il s'est engagé dans une bataille avec les gardes, ce qui ne manque pas de susciter d'autres préoccupations en Libye.

Il y a plus de 135 conseils militaires dans la capitale libyenne, où des milices armées délimitent leurs zones d'influence et se battent entre elles, tandis qu'il n'y a ni autorité centrale, ni gouvernement digne de ce nom, en plus de l'absence de sécurité et de la propagation de la corruption à une grande échelle.

La Libye a rejoint le club de la corruption

Les pays occidentaux sont intervenus pour renverser le régime et ont prétendu empêcher un massacre par Kadhafi dans Benghazi. Cependant, la question est de savoir pourquoi l'Occident se distancie aujourd'hui de la Libye, alors qu'il aurait pu mettre en place une armée nationale, des forces de sécurité, des hôpitaux, de nouvelles institutions et un système judiciaire indépendant ?

Ce qui préoccupe en priorité l'Occident, c'est de laisser les taux de production de pétrole en Libye (1,3 million de barils) retrouver les niveaux de production d'avant la chute de Kadhafi, et d'assurer un flux continu de pétrole vers les raffineries de l'Ouest. Leur volonté de rester à l'écart de la Libye l'atteste. Les accusations selon lesquelles l'Occident et les États-Unis d'Amérique, en particulier, ont remplacé la dictature par le chaos, sont fondées. Nous l'avons constaté en Libye comme en Irak. Ces deux régimes ont été renversés par l'Occident par une intervention militaire.

Pourquoi 20 000 Libyens doivent-ils aller suivre un traitement médical à l'étranger ? Pourquoi y a-t-il des centaines de médecins libyens qui travaillent dans les plus grands hôpitaux d'Europe occidentale, d'Amérique et du Canada ? La Libye a de l'argent et reçoit 60 milliards de dollars US par an pour ses revenus pétroliers. Alors, pourquoi l'Occident n'installe-t-il pas un hôpital pour le traitement des Libyens dans leur pays ?

La Libye, ces jours-ci, a rejoint le club de la corruption financière et politique, exactement comme l'Irak, et il détient peut-être un rang plus élevé que l'Irak à cet égard. Le ministre libyen des Finances a démissionné de son poste en signe de protestation contre le pillage des fonds publics. Il avait demandé que les avoirs libyens à l'étranger soient débloqués, plutôt que de les voir transférés de la Libye vers des comptes bancaires européens.

Garder le silence à propos de cette situation est un crime. Le peuple libyen qui a renversé le régime de Kadhafi doit se révolter contre cette situation désastreuse et contre ceux qui ont corrompu leur pays et ont effacé le rêve de la sécurité, de stabilité, de la prospérité et d'une gouvernance démocratique.

Les Libyens sont censés se rendre aux urnes d'ici un mois afin de voter pour un parlement. Cependant, il n'y a aucune indication que les élections auront lieu à la date prévue. Cela est dû à la faiblesse du Conseil national qui représente un trop faible pouvoir exécutif et législatif et qui échoue lamentablement à gérer les affaires du pays.

Le Conseil national reste toujours aussi confidentiel et n'intègre aucune nouvelle personnalité. Son président et ses membres ont essayé à deux reprises de renverser le gouvernement el-Keeb et la troisième est en cours. Le chaos est la seule certitude qui reste au pays.

La Libye fonctionne actuellement sur deux modèles : celui des milices armées et celui des groupes islamistes militants. Il n'y a aucune vision claire de la situation du pays, que ce soit après un an, à deux ou même à cinq ans. Par ailleurs, il n'y a pas non plus de dirigeants compétents qui puissent prendre en charge la direction des affaires.

Les Libyens se sont révoltés pour l'amour de la justice

Nous avons l'habitude de nous moquer des lois étranges de Mouammar Kadhafi, comme l'abolition de l'armée, l'interdiction de la formation de partis politiques ou de tribunaux d'appel. Cependant, il semble que la philosophie de Kadhafi et ses lois soient toujours en cours, appliquées d'une manière illégale, offensante pour l'Islam et les musulmans.

Mustafa Abdul Jalil, le Président du Conseil national a émis des lois accordant l'immunité aux révolutionnaires pour les crimes commis pendant la révolution, criminalisant aussi toute critique contre la révolution et les révolutionnaires. Ces lois ont suscité des protestations de tous les organismes de défense des droits de l'homme dans le monde entier.

Abdul Jalil dirige un conseil provisoire qui n'a pas le droit de décréter de telles immunités. Celui qui commet un crime de viol, un meurtre ou des actes de torture est un criminel et doit être jugé en tant que tel devant la justice et recevoir un châtement mérité, qu'il soit un partisan de la révolution ou de l'ancien régime.

Les libyens se sont révoltés pour l'amour de la justice, pour la démocratie et pour disposer d'un vrai gouvernement, et non pas pour un duplicata ou une version encore pire de ce qu'ils ont connu.

En Libye, il y a des centres de détention mis en place par les milices qui arrêtent, torturent, tuent, violent des milliers de personnes accusées de soutenir l'ancien régime. Les rapports des organisations des droits de l'homme, dont *Médecins Sans Frontières*, *Amnesty International* et *Human Rights Watch* mentionnent de telles pratiques dans les détails. Par ailleurs, *Médecins Sans Frontières* s'est retiré de Misrata et a interrompu toutes ses activités en signe de protestation contre le viol et les actes de torture commis par les milices et leurs partisans dans une absence totale de droits.

Les révolutionnaires ne sont pas au-delà de la critique et ils n'ont pas droit d'être au-dessus de la loi, parce que ceux qui sont torturés sont aussi des Libyens et des compatriotes. Si le régime actuel ne

parvient pas à assurer la coexistence entre les personnes d'un même pays et à maintenir la loi et l'ordre, alors à quoi sert une révolution ?

La haine de Sarkozy envers les Arabes et les musulmans

L'Occident qui a organisé le changement de régime en Libye tient la majeure responsabilité de cette catastrophe. En l'ignorant, l'Occident prouve que sa principale préoccupation est le pétrole et le pillage des richesses du pays, tout en encourageant la corruption et en semant le chaos, allant même jusqu'à démanteler l'unité géographique et démographique du pays.

La Libye est confrontée à un sort incertain et les mouvements séparatistes se renforcent en raison de la faiblesse du Conseil de transition et l'absence d'un gouvernement central fort capable de faire face à cette situation désespérée.

Nous espérons entendre maintenant ceux qui ont critiqué les avertissements selon lesquels la Libye sera entraînée dans une situation similaire à celle de la Somalie - je parle de ceux qui nous ont dit que le nouvelle Libye sera différente et une sorte de modèle. Pourquoi sont-ils silencieux maintenant ?

Cette dégringolade concerne directement Sarkozy qui a prétendu être loyal envers la Libye, bien que sa haine envers les Arabes et les musulmans soient connue, comme sa volonté de piller la richesse pétrolière du pays sous couvert d'apporter la démocratie et les droits de l'homme.

Cette démocratie et ces droits de l'homme ont été mis de côté lors de sa campagne présidentielle qui s'est concentrée sur le racisme anti-immigrés - dont beaucoup sont originaires du Maghreb - et l'interdiction de leur venue en France, .

Il n'y a pas de regret à avoir face à la chute de Khadafi, mais le peuple libyen mérite un autre présent et un meilleur avenir que ce à quoi nous assistons aujourd'hui.

Abdel Bari Atwan est palestinien et rédacteur en chef du quotidien [al-Quds al-Arabi](#), grand quotidien en langue arabe édité à Londres. Abdel Bari Atwan est considéré comme l'un des analystes les plus pertinents de toute la presse arabe.

(*revue de presse : Al-Qods al-Arabi - 22/05/12*)

Source : <http://www.afrique-asie.fr/actualite/2925-chaos-en-libye.html>

G. Munier/X. Jardez

Publié le 22 mai 2012 avec l'aimable autorisation de Gilles Munier

Tiré à part :

[fr.rian.ru : Moscou appelle la CPI à enquêter sur les raids de l'Otan.](#)

La Russie espère que la Cour pénale internationale (CPI) enquêtera sur l'ensemble des bombardements de l'Otan en Libye, qui ont causé de nombreuses victimes parmi la population civile, a déclaré vendredi Konstantin Dolgov, chargé des droits de l'homme au ministère russe des Affaires étrangères.

"Nous saluons la décision de Luis Moreno-Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale, d'examiner l'ensemble des violations présumées du droit international humanitaire. Nous espérons que la CPI enquêtera sur l'ensemble des bombardements otaniens ayant causé de nombreuses victimes parmi la population civile libyenne", lit-on dans un communiqué de M.Dolgov mis en ligne sur le site Internet de la diplomatie russe.

"Une enquête internationale impartiale sur les raids de l'Otan dans le cadre de l'opération Protecteur unifié en Libye est une condition sine qua non pour empêcher une réédition de telles tragédies", a insisté le responsable.

18/05/2012

<http://fr.rian.ru/world/20120518/194754204.html>

[Tunis a décidé d'extrader l'ex Premier ministre libyen.](#)

La Tunisie a décidé d'extrader vers la Libye l'ancien Premier ministre de Kadhafi, Al-Baghdadi Al-Mahmoudi, détenu depuis fin septembre sur son sol, a-t-on appris mardi auprès du ministère de la Justice.

La décision d'extradition est prise. Il ne reste que les procédures à compléter avec les autorités libyennes, a déclaré à l'AFP un responsable du ministère de la Justice, tandis que le parti islamiste Ennahda indiquait que Tunis et Tripoli se concertaient pour déterminer la date et régler les procédures.

22/05/2012

http://www.romandie.com/news/n/ALERTE_Tunis_a_decide_d_extrader_l_ex_Premier_ministre_libyen_37220520121633.asp

IRIB : [Droits de l'homme: levée prématurée du contrôle de l'ONU.](#)

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a cessé de contrôler la situation en Libye de façon prématurée, a estimé vendredi le vice-ministre russe des Affaires étrangères par intérim Guennadi Gatilov sur son Twitter.

"Selon un rapport de l'ONU, la Libye compte 4.000 détenus victimes de tortures. Il s'agit d'une violation flagrante des droits de l'homme. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ne s'est-il pas trop empressé de lever le contrôle, à la demande de certains pays occidentaux?", a indiqué M.Gatilov. S'exprimant jeudi devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le représentant spécial du secrétaire général pour la Libye, Ian Martin, a noté que près de 4.000 partisans de Mouammar Kadhafi se trouvaient toujours dans les centres de détention du pays et que la torture continuait d'y être pratiquée. Selon lui, le gouvernement libyen doit enquêter sur tous les cas de tortures et de traitement cruels dans les prisons. La Libye a été réadmise au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU en novembre 2011, huit mois après que ce pays d'Afrique du nord a été suspendu à cause de la répression violente du mouvement de protestation populaire par le régime Kadhafi. En mars dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est déclaré préoccupé par les informations faisant état de répressions, de détentions arbitraires, de tortures, de mauvais traitements et d'exécutions extrajudiciaires en Libye et a prolongé d'un an la Mission de soutien de l'ONU en Libye (MANUL), appelant les nouvelles autorités à respecter les droits de l'homme.

12/05/2012

IRIB :

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Les crimes de Charles Bouchard

Chers tous,

je sais que la plupart d'entre nous n'ont pas beaucoup de temps libre pour s'informer, mais il me semble très important de lire ce long et très intéressant article qui rappelle de nombreuses vérités sur la Libye, ce qui peut aider ceux qui ont des doutes à comprendre ce qui se passe en Syrie.

fraternellement

Chris

publié sur la voix de la libye.com

Le début s'étend sur les crimes de Charles Bouchard (ce qui peut intéresser particulièrement les gens du Québec)

Mais ensuite, c'est encore plus important,

<http://www.vigile.net/Les-crimes-de-guerre-de-Charles>

2 Les brèves

Ndlr : La publication de l'article ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue de l'auteur mais doit être vu comme information.

Algerie1 : Libye : Tentative d'assassinat de deux membres du CNT .

L'Observatoire libyen des droits de l'Homme a condamné lundi dernier la tentative d'assassinat de deux membres du Conseil national de transition (CNT) et souligné la nécessité de rejeter toutes les formes de violence et de respecter la légalité. Dans un communiqué publié à Benghazi, l'Observatoire a appelé tous les Bataillons armés à renoncer à la violence et se placer sous la bannière du ministère de la Défense pour construire une armée nationale libyenne.

Le journal ' Barniq', paraissant à Benghazi, a révélé dans son édition hebdomadaire que deux membres

du CNT, Fathi Al-Baaja et Khaled Al-Saeh ont été victimes à la veille du week-end dernier d'une tentative d'assassinat à l'aéroport de Benghazi perpétrée par un groupe armé qui les attendait. Le journal ajoute que cette tentative est survenue un jour après les coups de feu tirés contre la voiture du directeur de l'hôpital de Benghazi, Fathi Al-Jehani.

L'Observatoire libyen des droits de l'Homme a fait assumer aux ministères de l'Intérieur et de la Défense la responsabilité de fournir la protection nécessaire aux personnalités politiques de l'Etat. Les observateurs à Tripoli ont noté le début d'un grand déploiement des éléments de la sécurité nationale du ministère de l'Intérieur dans plusieurs points stratégiques dans les environs de la capitale Tripoli, avec l'approche de la date des premières élections démocratiques dans le pays qui se tiendront le 19 juin pour élire un Congrès national de 200 membres.

L'Observatoire estime que de telles opérations et l'escalade de la violence pourraient menacer le processus de transition démocratique et a appelé à la poursuite des auteurs de ces incidents et à leur demander de rendre compte. Des éléments armés non identifiés ont assassiné la semaine dernière Khaled Abu Khatoua, candidat de la ville Murzouk (sud) au Congrès national, quelques heures seulement après avoir déposé sa candidature à la circonscription d'inscription des électeurs de la ville, rappelle-t-on.
23/05/2012

<http://www.algerie1.com/flash-dactu/libye-tentative-d%E2%80%99assassinat-de-deux-membres-du-cnt/>

IRIB : [Un candidat aux élections assassiné dans le sud.](#)

Un candidat aux élections d'une constituante prévues en juin en Libye a été assassiné dimanche peu après avoir enregistré sa candidature auprès de la Commission électorale à Oubary (sud), a-t-on appris d'une source au sein des services de sécurité. "Khaled Abou Salah a été assassiné à 30 km d'Oubary, après avoir déposé sa candidature" dans cette ville, a indiqué Mohamed Salah, vice-président de la Haute commission de sécurité, Mohamed Salah.

Selon M. Salah, le candidat, un médecin d'une quarantaine d'années, "a été poursuivi par cinq voitures d'une bande armée à sa sortie du bureau de la Commission électorale. Ils l'ont encerclé à 30 km de la ville et l'ont tué".

"Deux personnes qui accompagnaient Khaled Abou Salah dans la voiture ont pu fuir", a-t-il dit, ajoutant qu'une enquête a été ouverte sur ce meurtre dont le mobile n'était pas connu.

14/05/2012

IRIB

3 Dossier

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

3-1 Total déstabilisé en Libye : Les Américains passent ils à l'offensive ?

Les américains passent-ils à l'offensive pour placer leurs multinationales pétrolières en pôle position en Libye. Les enquêtes déclenchées, récemment, par les autorités libyennes, en étroite collaboration avec la Securities and Exchange Commission (SEC) et la Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), loi américaine anti corruption, nous amène à nous interroger sur les raisons profondes de ces investigations ainsi qu'à l'utilisation par les États Unis de ces dispositifs juridiques.

MF

2

C'est en parcourant le quatrième rapport stratégique sur les exportations américaines (The national export strategy (trade promotion coordinating committee), Washington DC, Octobre 1997), que nous trouverons en partie la réponse à nos interrogations. En effet, celui-ci nous indique clairement que « la corruption était un frein au développement du commerce américain, et un obstacle à l'obtention de contrats publics par les entreprises américaines dans des situations de concurrence. »

Il s'agit bien de concurrence en Libye et celle-ci est à son paroxysme. A la fin de la guerre et la chute du régime de Kadhafi, les analystes et spécialistes du secteur pétrolier estimaient que les entreprises Total et

Eni émergeraient comme les grands gagnants de la redistribution des cartes en Libye, du fait du fort soutien dont ont fait preuve Paris et Rome à l'égard des rebelles. Mais la fin du régime de Kadhafi a fait renaître des factions tribales rivales dont les intérêts divergents relèvent de la territorialité. Pour Total, Eni, Marathon Oil, Exxon, présentes dans le pays, il ne s'agit plus seulement d'une guerre économique mais d'une concurrence territoriale.

En sachant qu'avant la guerre, la Libye, exportait 80% de son pétrole vers l'Europe 11% vers la Chine et seulement 3% vers les Etats-Unis, on comprend le souci des américains à se redéployer sur ces territoires. A cet effet, le FCPA serait il un facteur de déstabilisation des entreprises pétrolières concurrentes aux multinationales américaines. ? Cotées au NYSE (New York Stock Exchange) depuis 1991 l'entreprise Total, à l'instar d'Alcatel Lucent en 2010, serait il la cible des autorités américaines A regarder de plus près, le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), exclut de son champs d'application, les filiales étrangères des sociétés américaines. Ce qui donne toute la latitude à ces entreprises de contourner cette mesure anti corruption. Par ailleurs, le prolongement de cette loi au travers de la convention de l'OCDE (1999), «perçue par le grand public comme une avancée dans la lutte contre la corruption», incite à penser, que celle-ci résulte essentiellement d'une instrumentalisation du droit international par les Etats-Unis en vue de procurer à leurs entreprises nationales un important avantage concurrentiel. Situation corroborée par le constat d'échecs à répétition d'acteurs européens, et notamment d'industriels français, sur des contrats internationaux. Dans une interview donnée au Herald Tribune, James Woolsey, ancien Directeur de la CIA, a admis que le dispositif de renseignement américain surveille les entreprises étrangères, et notamment européennes. Son explication : "Espionner l'Europe est justifié, car ses entreprises ont la fâcheuse tendance à corrompre ». La mise en place d'un système d'alerte aux fraudes pour les entreprises cotées aux Etats-Unis ainsi que pour toutes leurs filiales, quelle que soit leur nationalité a permis le développement de systèmes organisés de délation professionnelle (whistleblowing) dont la maîtrise en terme d'investigation revient essentiellement à des cabinets privés anglo saxon opérant en étroite collaboration avec les organes de répression de la corruption, tant aux Etats unis qu'en Europe.

Pierre angulaire du secteur pétrolier en Libye, l'ancien ministre du pétrole de Kadhafi, exilé à Vienne, a été retrouvé mort noyé dans le Danube, le 30 avril dernier. Il serait logique de penser que celui-ci, en tant que témoin, pouvait infirmer ou confirmer les accusations portées sur Total dans le cadre des enquêtes déclenchées par les autorités libyennes et la Securities and Exchange Commission (SEC). La deuxième phase du plan américain de redéploiement en Libye et dans les pays subsahariens sonnerait t'elle le glas des compagnies pétrolière européennes au travers d'une politique de répression de la corruption n'ayant pour finalité que de servir les intérêts nationaux américains ?

24 Mai

<http://www.knowckers.org/2012/05/total-destabilise-en-libye-les-americains-passent-ils-a-1%E2%80%99offensive/>

3-2 almanar.com : Nicolas Sarkozy a pris 100 millions de dollars à l'ex-leader libyen.

[SELON LE PRESIDENT BIELORUSSE LOUKACHENKO, SARKOZY A EMPOCHE 100 MILLIONS DE DOLLARS REMIS PAR KADHAFI POUR FINANCER SA CAMPAGNE ET NOUS PLUMER ENSUITE](#)

Le président sortant français Nicolas Sarkozy a pris 100 millions de dollars à l'ex-leader libyen Mouamsmar Kadhafi pour le financement de sa campagne présidentielle de 2007, a déclaré mardi à Minsk le président biélorusse Alexandre Loukachenko.

"D'après ce que M.Kadhafi m'a dit lui-même lors de sa visite (à Minsk), M.Sarkozy a bénéficié d'un financement à hauteur de 100 millions de dollars, et non de 50 millions de dollars, pour sa campagne électorale de 2007", a indiqué M.Loukachenko dans un message adressé au peuple et au parlement du pays. Nicolas Sarkozy, qui a perdu l'élection présidentielle 2012 face au socialiste François Hollande, quittera son poste à la mi-mai. Selon le bilan officiel de l'élection, il a recueilli 48,38% des voix contre 51,62% pour Hollande.

Les documents qui prouveraient que les autorités libyennes avaient financé la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007 sont au centre d'attention des médias français depuis un mois. M.Sarkozy a démenti ces allégations. Mercredi 9 mai 2012

publié sur *La Voix de la Libye.com*

Nous, anti-colonialistes, amis de la Jamarihiya et soutiens des Etats-Unis d'Afrique avons contribué à donner un grand coup de pied à celui qui avec son compère sioniste BHL, a détruit la Libye et déstabilisé tout le Sahel. Ce qui ne veut surtout pas dire que nous allons donner un chèque en blanc à Hollande. N'oublions pas que Martine Aubry secrétaire nationale du PS avait félicité Sarkozy pour son action meurtrière contre le peuple libyen. Je ne crois pas que Hollande soit différent de Sarkozy. Mais nous pouvons toujours lui promettre que nous pourrions recommencer, s'il continue la politique coloniale et néfaste de cette "France-Afrique" (France à fric) de son prédécesseur.

Ginette

3-3 Devenu orphelin, le CNT Libyen rend hommage à Sarkozy .

Le Conseil national de transition (CNT) au pouvoir en Libye, qui a cru jusqu'au bout en la victoire de Sarkozy, est devenu le 6 mai au soir orphelin, tout comme l'armée syrienne libre (ASL). Faisant contre mauvaise fortune bon coeur, le CNT a rendu hommage aujourd'hui au rôle de la France de Nicolas Sarkozy en Libye.

« Au moment où nous louons le rôle de la France représentée en la personne de Nicolas Sarkozy, dans son soutien moral et matériel à la révolution libyenne (...), nous présentons nos félicitations au président élu François Hollande », a indiqué à l'AFP le porte-parole du CNT, Mohamed Harizi lisant un communiqué.

Pour rappel, La France, avec Nicolas Sarkozy et Bernard Henry Lévy, a été le fer de lance du coup d'état international mené par l'Alliance atlantique pour porter au pouvoir les islamistes libyens, en lançant une campagne médiatique mensongère sans précédent, usant et abusant de contrevérités et d'autres artifices de propagande, en détruisant le pays par des bombardements massifs, en tuant des milliers de personnes, en faisant fuir de Libye des centaines de milliers de travailleurs étrangers, en aidant à l'assassinat et au lynchage à mort du défunt Mouammar Kadhafi et enfin en déstabilisant toute la région.

Des accusations sur un financement libyen de la campagne de M. Sarkozy en 2007, lancées en 2011 par le fils du colonel Kadhafi, Seïf Al-Islam, ont par ailleurs resurgi au cours de la campagne électorale Française.

07/05/2012

<http://www.algerie1.com/actualite/devenu-orphelin-le-cnt-libyen-rend-hommage-a-sarkozy/>

3-4 Sarkozy-Kadhafi: la preuve du financement.

Comment peut-on accepter ça ?

Comment peut-on faire assassiner celui qui vous a reçu à sa table ?

Comment peut-on faire assassiner quelqu'un qui a financé votre campagne électorale ? A gerber. Cet article était à la base payant, et c'est grâce au site [WikiStrike](#), que Médiapart a jugé bon de laisser l'accès libre. Bonne idée ! (Allain Jules)

Le régime de Mouammar Kadhafi a bien décidé de financer la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Mediapart a retrouvé un document officiel libyen qui le prouve. Cette note issue des archives des services secrets a été rédigée il y a plus de cinq ans. L'en-tête et le blason vert de la Jamahiriya préimprimés s'effacent d'ailleurs légèrement. Ce document, avec d'autres, a échappé aux destructions de l'offensive militaire occidentale. D'anciens hauts responsables du pays, aujourd'hui dans la clandestinité, ont accepté de le communiquer à Mediapart ces tout derniers jours.

Dès 2006, le régime libyen avait choisi « d'appuyer la campagne électorale » de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2007, et ce pour un « montant de cinquante millions d'euros » : c'est ce qu'indique en toutes lettres cette note datée du 10 décembre 2006, signée par Moussa Koussa, l'ancien chef des services de renseignements extérieurs de la Libye.

Un accord « sur le montant et les modes de versement » aurait été validé quelques mois plus tôt par Brice Hortefeux, alors ministre délégué aux collectivités locales, en présence de l'homme d'affaires Ziad Takieddine, qui a introduit dès 2005 en Libye les proches du ministre de l'intérieur, notamment Claude Guéant, et Nicolas Sarkozy lui-même. Le directeur de cabinet de Mouammar Kadhafi, Bachir Saleh, alors à la tête du Libyan African Portfolio (LAP, soit l'un des fonds d'investissement financier du régime libyen), aurait de son côté été chargé de superviser les paiements.

« *Mon client n'était pas présent à la réunion indiquée dans le document, nous a indiqué Me Samia Maktouf, l'avocate de M. Takieddine. En revanche, il pense que ce document est crédible, vu la date et les personnes qui apparaissent dans ce document outre lui-même.* »

« *Ce document prouve qu'on est en présence d'une affaire d'Etat, que ces 50 millions d'euros aient été versés ou non,* a lui-même commenté M. Takieddine, rencontré par Mediapart vendredi 27 avril.

L'enquête sera difficile parce que beaucoup d'intervenants sont morts pendant la guerre en Libye, mais c'est déjà important de rendre public ce document ». Cette réponse de Ziad Takieddine – malgré son hostilité exprimée de multiples fois à notre égard – est celle d'un acteur clé de la lune de miel franco-libyenne, qui a secrètement conseillé Claude Guéant jusqu'à la veille de la guerre, comme en attestent de nombreuses notes publiées par Mediapart.

L'une d'entre elles, rédigée le 6 septembre 2005 par Ziad Takieddine et adressée à Claude Guéant, affirmait ainsi que certains pourparlers franco-libyens devaient « *revêtir un caractère secret* ». « *L'autre avantage : plus d'aise pour évoquer l'autre sujet important, de la manière la plus directe...* », précisait le document, mystérieusement.

L'élément nouveau que nous publions aujourd'hui vient désormais confirmer les accusations portées par les principaux dirigeants libyens eux-mêmes peu avant le déclenchement de la guerre sous l'impulsion de la France, en mars 2011. Mouammar Kadhafi, son fils Saïf al-Islam et un ancien chef des services secrets, Abdallah Senoussi, avaient en effet tous trois affirmé publiquement détenir des preuves d'un financement occulte du président français. La découverte de la note de M. Koussa exige désormais que s'engagent des investigations officielles – qu'elles soient judiciaires, policières ou parlementaires – sur cet épisode sombre et occulte des relations franco-libyennes.

La face cachée de l'arrivée de Nicolas Sarkozy sur la scène libyenne, en 2005, puis en 2007, apparaissait déjà en filigrane dans le dossier des ventes d'armes à l'Arabie Saoudite et au Pakistan instruit par les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire, en particulier à travers l'activité de lobbying déployée par M. Takieddine en faveur de l'ancien ministre de l'intérieur auprès de Tripoli. Or l'enquête entre leurs mains vient d'être élargie par un réquisitoire supplétif, le 5 avril dernier, à tous les faits de blanchiment présumés apparus jusqu'à ce jour.

Les investigations visent l'intermédiaire, mais aussi plusieurs proches du chef de l'Etat, Thierry Gaubert, Brice Hortefeux, Nicolas Bazire ou encore plus indirectement Jean-François Copé. Echappée des secrets de la dictature déchue, la note décisive que nous reproduisons ci-dessus – et dont la traduction intégrale est sous l'onglet Prolonger — vient en outre confirmer les propos de l'ancien médecin de M.

Takieddine, qui avait suivi alors les déplacements de l'homme d'affaires, notamment en Libye, et avait rapporté des projets de financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy par la Libye.

Selon des connaisseurs du régime libyen à qui nous l'avons soumis, ce document, dont le signataire et le destinataire appartenaient au premier cercle de Kadhafi, est conforme, jusque dans son style, aux habitudes bureaucratiques du régime. Outre celle du calendrier grégorien, la deuxième date qui y figure conforte son authenticité: elle n'est pas celle du calendrier musulman habituel, mais de celui imposé par le dictateur, qui part de l'année du décès du prophète Mahomet, l'an 632.

Un document authentique, selon Ziad Takieddine

Depuis plusieurs mois, nous avons entrepris des recherches pour retrouver des dépositaires d'archives du régime déchu, en rencontrant à Paris et à l'étranger plusieurs représentants de factions libyennes, dont certaines avaient conservé des documents et d'autres s'en étaient emparé, en marge des affrontements armés. Ainsi, Mediapart a publié ici, dès le 10 avril dernier, des documents des services spéciaux libyens demandant des mesures de surveillance d'opposants toubous domiciliés en France.

Le document décisif que nous publions aujourd'hui, sous la signature de Moussa Koussa, a été adressé, le 10 décembre 2006, à un ancien homme clé du régime libyen, Bachir Saleh, surnommé le « caissier de Kadhafi ». Directeur de cabinet du "guide" déchu, M. Saleh était aussi le responsable du Libyan African Portfolio (LAP), le puissant fonds souverain libyen crédité de plus de 40 milliards de dollars. Sous l'ère Kadhafi, le LAP a servi à d'innombrables opérations d'investissement. Certaines avouables (tourisme, pétrole, agriculture, télécommunications...). Et d'autres moins, comme l'ont confirmé plusieurs sources libyennes concordantes. Contacté sur son numéro de téléphone portable français, M. Saleh n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Connu pour avoir été l'un des plus proches collaborateurs de Mouammar Kadhafi et le mentor de deux de ses fils (Motassem et Saïf al-Islam), Moussa Koussa a quant à lui été le patron pendant plus de quinze

ans, entre 1994-2011, des services secrets extérieurs libyens (l'équivalent de la DGSE française), avant de devenir le ministre des affaires étrangères de la Libye.

Notons que l'auteur de cette note et son destinataire ont vécu, à l'heure de la chute du régime Kadhafi, des destins similaires. Moussa Koussa vit actuellement au Qatar, sous protection, après avoir fui la Libye en guerre, en mars 2011, ralliant d'abord Londres, puis quelques semaines plus tard Doha. Bachir Saleh, emprisonné brièvement par les rebelles du Conseil national de transition (CNT) avant d'être relâché en août dernier, a été exfiltré et accueilli par les Français. Comme l'a rapporté *Le Canard enchaîné*, lui et sa famille bénéficient toujours de la protection des autorités françaises qui leur ont accordé un titre de séjour provisoire.

Les deux paragraphes écrits par Moussa Koussa sont sans équivoque sur le sujet explosif abordé. « *En référence aux instructions émises par le bureau de liaison du comité populaire général concernant l'approbation d'appuyer la campagne électorale du candidat aux élections présidentielles, Monsieur Nicolas Sarkozy, pour un montant d'une valeur de cinquante millions d'euros* », peut-on d'abord y lire. Puis M. Koussa affirme transmettre et confirmer « *l'accord de principe sur le sujet cité ci-dessus* ». Le montant pharaonique promis par les Libyens est à rapprocher des 20 millions d'euros officiellement dépensés par Nicolas Sarkozy lors de sa campagne présidentielle de 2007.

L'ancien chef des services secrets extérieurs de Mouammar Kadhafi ajoute dans sa note que l'accord évoqué est formulé « *après avoir pris connaissance du procès-verbal de la réunion tenue le 6. 10. 2006, à laquelle ont participé de notre côté le directeur des services de renseignements libyens (Abdallah Senoussi, ndlr) et le président du Fonds Libyen des investissements africains (Bachir Saleh, ndlr), et du côté français Monsieur Brice Hortefeux et Monsieur Ziad Takieddine* ». Ce serait « *au cours* » de cette entrevue qu'« *un accord a été conclu pour déterminer le montant et le mode de paiement* ». Le document ne précise cependant pas le lieu de cette réunion, qui s'est tenue un an jour pour jour après une visite de Nicolas Sarkozy en Libye.

Ziad Takieddine, rencontré par Mediapart en présence de ses avocats, vendredi 27 avril, n'a pas contesté l'authenticité du document que nous lui avons présenté, tout en précisant comme Me Samia Maktouf, son avocate, qu'il n'avait pas été présent, le jour indiqué, à cette réunion.

« *Je n'ai pas assisté à cette réunion, mais elle a certainement pu avoir lieu*, nous a indiqué M. Takieddine. *Votre document reflète un accord signé par Moussa Koussa pour soutenir la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, et Brice Hortefeux a été effectivement là-bas à cette date ainsi qu'à d'autres dates, ça, c'est sûr. M. Moussa Koussa et les autres personnes citées étaient effectivement des relais avec la France* ».

Selon M. Takieddine, Claude Guéant, l'ancien directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, et « *son correspondant en matière de renseignement d'Etat* », Bernard Squarcini, étaient parallèlement en lien étroit avec M. Koussa. « *Cela se passait nécessairement en secret, vu la sensibilité des relations entre les services de renseignement* », précise-t-il, tout en confirmant l'implication, côté libyen, de Béchir Saleh, comme représentant du LAP, et Abdallah Senoussi lui-même « *dans les relations de la Libye avec la France* ».

« *J'ai les éléments et je n'hésiterai pas à les sortir* »

Les relevés des voyages de M. Takieddine, dont la justice française détient la copie depuis plusieurs mois, montrent toutefois que l'homme d'affaires était à Tripoli le 9 décembre 2006, soit la veille de la rédaction de la note de Moussa Koussa. Il était également en Libye quelques jours plus tôt, les 20 et 21 novembre.

Dans une entretien accordé le 25 avril à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, M. Takieddine déclare avoir été informé en mars 2011 par Saïf al-Islam Kadhafi de l'existence d'un « *versement d'argent* » pour la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.

« *Lors de ma dernière rencontre avec Saïf al-Islam que j'ai interrogé, il m'avait bien dit: "J'ai les éléments et je n'hésiterai pas à les sortir"*, explique M. Takieddine à Mediapart. *En réalité, il ne pensait pas que Nicolas Sarkozy irait jusqu'au bout. On peut penser que c'est pour cette raison que le système a protégé Bachir Saleh (exfiltration et production d'un passeport diplomatique) et qu'ils ont essayé par tous les moyens de tuer Saïf al-Islam qui a été à l'origine de ces révélations. Par ailleurs, cela explique l'accueil que Monsieur Claude Guéant m'a réservé dès mon retour de Libye, en m'arrêtant à l'aéroport (ndlr, le 5 mars 2011), car il pouvait penser que j'étais moi-même en possession de ces documents, pour pouvoir les subtiliser.* »

Ce n'est pas la première fois que le nom de Brice Hortefeux est associé à l'arrière-plan financier des relations franco-libyennes. Mais le haut responsable de l'UMP, intime de Nicolas Sarkozy, a toujours démenti. « *Je n'ai jamais rencontré Moussa Koussa et Bachir Saleh*, a déclaré M. Hortefeux à Mediapart, le 27 avril. *J'ai déjà rencontré Abdallah Senoussi, qui connaissait beaucoup de monde, mais nous n'avons jamais de discussion sur un financement électoral. Je suis allé en Libye une seule fois dans ma vie, en 2005. J'oppose donc un démenti catégorique et vérifiable* ».

Comme Mediapart l'avait rapporté, les confessions de l'ancien médecin de M. Takieddine, couchées sur papier le 20 décembre 2006 par le directeur d'une société de renseignements privés suisse, Jean-Charles Brisard, évoquaient déjà le nom de M. Hortefeux dans un schéma de financement de la campagne de Nicolas Sarkozy par la Libye en 2007. En des termes plus télégraphiques : « MODALITES FIN CAMPAGNE NS », « FIN LIB 50 ME », « MONTAGE INCLUT SOC BH PAN + BANQUE SUISSE (ND) » et « FIN CAMPAGNE TOTALEMENT REGLE ». Le mémo Brisard avançait aussi le chiffre de 50 millions d'euros affectés à la campagne de M. Sarkozy.

« *C'est grotesque* », avait réagi Nicolas Sarkozy sur le plateau de TF1, le 12 mars dernier. « *S'il (Kadhafi, ndlr) l'avait financée (la campagne, ndlr), je n'aurais pas été très reconnaissant* », avait ironisé le président-candidat, en référence à l'intervention militaire française en Libye. Contacté vendredi 27 avril, l'Élysée n'a pas souhaité faire de nouveaux commentaires.

L'actuel ministre de l'intérieur français, Claude Guéant, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy place Beauvau, en 2006, a lui-même admis ses contacts répétés avec Moussa Koussa, début 2007, devant la commission d'enquête parlementaire sur la libération des infirmières bulgares. La sollicitude de la France vis-à-vis de Bachir Saleh pourrait aujourd'hui trouver son explication par sa connaissance des lourds secrets franco-libyens. Et des circuits financiers qu'il a lui-même supervisés.

Quant à Abdallah Senoussi, également cité dans la note de décembre 2006, comme ayant participé aux réunions préparatoires avec Brice Hortefeux, au sujet du financement de la campagne électorale de 2007, il aurait été arrêté il y a quelques semaines en Mauritanie, mais aucune image n'est venue confirmer une telle affirmation. Il est réclamé par la Libye, mais également par la Cour pénale internationale (CPI), et la France, ayant été condamné par contumace à Paris dans l'affaire de l'attentat contre le DC-10 d'UTA. Une chose est en revanche certaine : les forces de l'Otan ont bombardé le 19 août 2011, à 5 heures du matin, la maison d'Abdallah Senoussi, située dans le quartier résidentiel de Gharghour, à Tripoli. Un cuisinier indien avait trouvé la mort dans le raid et une école avait été détruite. « *C'est un quartier résidentiel. Pourquoi l'Otan bombarde ce site ? Il n'y a pas de militaires ici* », avait alors dénoncé un voisin, Faouzia Ali, cité par l'Agence France Presse.

La réponse se trouve peut-être dans les secrets qui lient M. Senoussi à la France. « *C'est le principal témoin de la corruption financière et des accords qui ont impliqué de nombreux dirigeants et pays, dont la France* », a affirmé en mars dernier à l'agence Reuters une source « *haut placée dans le renseignement arabe* ».

Depuis près de dix mois, Mediapart enquête sur les secrets libyens de Nicolas Sarkozy, de son élection en 2007 comme de sa présidence depuis. Cet article s'inscrit dans ces investigations au long cours, confirmant leur légitimité et leur gravité ([lire nos autres explications ici](#)).

Nous avons compris l'ampleur de ces secrets libyens au seuil de l'été 2011 avec les documents Takieddine, découverts au cours de nos investigations sur l'affaire Karachi. Cette affaire met en cause les financements illégaux de la campagne présidentielle menée en 1995 par Edouard Balladur avec pour bras droit Nicolas Sarkozy. Or ce dossier a révélé le rôle central dans le premier cercle de Nicolas Sarkozy, depuis ces années-là jusqu'aux lendemains de son élection en 2007, de Ziad Takieddine, intermédiaire financier jusqu'alors pratiquement inconnu, ayant fait fortune dans les ventes d'armes. Issus des archives personnelles de M. Takieddine, les documents dont nous avons commencé la publication en juillet 2011 ont prouvé que, dans les années qui ont précédé son élection en 2007, Nicolas Sarkozy et son entourage avaient tissé des liens de proximité et entretenu des relations suivies avec le régime libyen de Mouammar Kadhafi. Les enjeux financiers de ces fréquentations sont explicites dans les documents que nous avons révélés et la reconnaissance officielle accordée, fin 2007, en grande pompe par le nouveau président français au dictateur libyen y apparaît comme un remerciement pour services rendus.

Tel est le contexte de l'enquête qui, aujourd'hui, aboutit avec la découverte par Mediapart d'un exceptionnel document libyen dont Ziad Takieddine lui-même, auquel nous l'avons soumis vendredi 27

avril, affirme qu'il est authentique. La révélation de ce document exige que toute la lumière soit faite sur son contenu, tant il conforte le soupçon d'une immense affaire d'Etat: le financement, pour des montants faramineux, de la campagne électorale de l'actuel président de la République française par un Etat étranger, qui plus est dictatorial. Que la France soit, depuis, militairement intervenue pour renverser cette dictature ne fait qu'alourdir ce soupçon.

Note signée Moussa Koussa:

Traduction de la note.

Jamahiriya arabe libyenne populaire glorieuse « Pas de démocratie sans conférence populaire »

Date : 10. 12. 2006

Correspondant à : 10. 12. 1375

N° 1917 68 P

Service de la sécurité extérieure

Frère / Président du Fonds libyen des investissements africains

Que la paix soit sur vous...

En référence aux instructions émises par le bureau de liaison du comité populaire général concernant l'approbation d'appuyer la campagne électorale du candidat aux élections présidentielles, Monsieur /Nicolas Sarkozy, pour un montant d'une valeur de cinquante millions d'euros.

Nous vous confirmons l'accord de principe quant au sujet cité ci-dessus, et ce après avoir pris connaissance du procès-verbal de la réunion tenue le 6. 10. 2006, à laquelle ont participé de notre côté le directeur des services de renseignements libyens, et le président du Fonds libyen des investissements africains, et du côté français, Monsieur /Brice Hortefeux, et Monsieur /Ziad Takieddine, et au cours de laquelle un accord a été conclu pour déterminer le montant et le mode de paiement.

Que la paix soit sur vous et la miséricorde de Dieu et ses bénédictions...

Moussa Imuhamad Koussa

Chef du service de la sécurité extérieure

Source: Médiapart

Publié le 28 avril 2012

3-5 Jacques.tourtaux : L'ex-patron du contre-espionnage français: Sarkozy est responsable du chaos en Libye et au Mali.

Ex-directeur de la DST : Sarkozy est responsable du chaos en Libye et au Mali

L'ancien directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST), un service de renseignements du ministère de l'Intérieur, Yves Bonnet, a accusé le président Nicolas Sarkozy d'être responsable « du chaos en Libye, au Mali », soulignant que " le manque de confiance entre l'Algérie et la France a aggravé la situation dans la région de la côte de l'Afrique ".

> Dans une interview accordée au quotidien algérien alAkhbar, Bonnet a jugé que "l'Afrique fait l'objet de perturbations sécuritaires de plus en plus dangereuses en raison du chaos provoqué en Libye, et dont les parties responsables sont bien connues à savoir l'OTAN et la France. Or, ces derniers n'ont pas tenu compte de quelque chose de grave, celui de réfléchir sur les résultats d'une intervention dans les affaires d'un Etat quel que soit la nature de son régime".

> Il a souligné qu' "en politique, il est impératif de s'assurer que le règlement que nous cherchons dans une quelconque situation esera de loin meilleur que la situation elle-même, autrement dit dans le cas de la Libye, je pense que la situation d'avant était bien meilleure que celle d'aujourd'hui."

> Directeur du DST entre 1982 et 1985, Yves Bonnet connaît bien la Libye et les Libyens, c'est pour cela il affirme que "la Libye était un pays bien géré et a réalisé des progrès sociaux importants, voire que les Libyens étaient parmi les peuples les plus riches du Maghreb et maîtrisaient l'art de bien traiter avec autrui, sans compter qu'ils baignaient dans la paix et la sécurité, et donc la situation qui leur a été imposée est tout à fait différente de ce qu'elle était auparavant".

> Et de poursuivre : "qu'au cours de sa visite l'an dernier à Benghazi et à Tripoli, durant laquelle il était accompagné par les membres d'un centre qui s'intéresse aux questions sécuritaires, nous avons exprimé de sérieuses préoccupations envers l'extrémisme islamique croissant et mis en garde contre la fragmentation de l'Etat ".

> Yves Bonnet a accusé "le gouvernement du président Nicolas Sarkozy et l'OTAN d'avoir entraîné la Libye dans un chaos et une perturbation sans précédent ", soulignant que "ces deux parties savaient

parfaitement la taille des conflits tribaux là-bas et ses conséquences dans le cas où le pays sortait de sa stabilité".

> Pour ce qui est du Mali, l'ancien DST a mis en garde contre la présence d'Al-Qaïda en Lybie: "Nul doute que certaines parties en Libye sont contrôlées par Al-Qaïda, or cette dernière a implanté un homme dans une région vitale, ce qui est dangereux non seulement pour la Libye, mais pour tous les pays dans la région" !

> Interrogé sur la nécessité d'une intervention militaire étrangère au Mali pour résoudre la crise, Bonnet n'a pas exclu cette option mais ne l'a point encouragée en raison de la gravité de ses conséquences, surtout que « les pays dans la région du Sahel sont confrontés à des situations de plus en plus difficiles, et que cette région est une zone de confluence des civilisations, ainsi la civilisation bédouine et celle des nomades autochtone n'ont pas réussi à trouver un état d'harmonie ».

> Enfin, l'ex-DST a mis en garde contre une marginalisation du rôle de l'Algérie : « La plus grande erreur qu'a commis la France, c'est qu'elle a oublié que l'Algérie est aussi un Etat du désert du Sud, et donc un partenaire incontournable ».

> "On peut trouver des solutions aux problèmes de la région sous influence française, en créant une entente ou un accord entre l'Algérie et la France, sans que cela n'évolue en un problème plus complexe, surtout si les deux pays n'ont pas confiance l'un dans l'autre. Malheureusement, la France n'a pas confiance en l'Algérie, et non l'Algérie", a ajouté Yves Bonnet .

<http://jacques.tourtaux.over-blog.com.over-blog.com/>

4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

4-1 [L'avocat de Baghdadi réplique : l'extradition de Baghdadi est un scandale et un comportement illégal](#)

L'avocat du dernier Premier ministre libyen sous le régime de Kadhafi, a critiqué hier la décision du gouvernement tunisien d'extrader son client vers la Libye.

Contacté par nos soins, Al Bachir Al Sayed a manifesté son regret après les déclarations faites par le ministre tunisien de la Justice, Noureddine Bhiri, à Reuters, selon lesquelles, son client, Baghdadi Mahmoudi, sera extradé vers la Libye, dont la date n'est pas encore fixée.

Il est à noter que le ministre tunisien de la Justice insiste sur le fait que l'extradition du dernier Premier ministre libyen ne se fait sauf si la Libye fournit les garanties d'un procès équitable.

L'avocat tunisien de Mahmoudi, Me Béchir Essid, a qualifié la décision d'extradition de son client d' « injuste et d'illogique ». « De nombreux défenseurs des droits de l'Homme, d'avocats en Tunisie et ailleurs et moi dénonçons et refusons fermement l'extradition de Baghdadi Mahmoudi ». « Si jamais la Tunisie extrade effectivement en Libye mon client, elle transgressera une règle d'or selon laquelle aucun pays du Maghreb n'a, jusqu'ici, osé extradier un réfugié politique originaire de la région », a-t-il commenté.

Il a cité, à ce sujet, le cas du père youssefiste de l'actuel président provisoire de la république Mohamed Moncef Marzouki qui s'était réfugié au Maroc et que le roi HASSAN II avait refusé l'extradition, le cas du défunt Mohamed M'zali, ancien premier ministre de Bourguiba qui avait demandé refuge en Algérie, pays qui a refusé à son tour de l'extrader et le cas du commandant Mehichi (libye) qui s'était réfugié en Tunisie et dont l'extradition a été rejetée. Me Béchir a en outre salué le geste de l'Algérie d'avoir préservé cette règle d'or du Maghreb en refusant d'extrader la famille de Mouammar Kadhafi qui s'est réfugiée dans ses territoires.

Me Béchir Essid a affirmé que les raisons n'autorisant pas l'extradition de son client sont disponibles. Selon lui, « la Constitution et la loi tunisiennes interdisent l'extradition des personnes politiques ou des personnes à des fins politiques, tout comme les conventions judiciaires conclues entre Tunis et Tripoli ainsi que le droit international, notamment si l'extradition s'effectuera vers un pays qui ne fournit pas des garanties d'un procès équitable.

L'avocat de Mahmoudi a aussi appelé l'opinion publique tunisienne, les organisations humanitaires, les défenseurs des droits de l'Homme ainsi que les syndicats à agir afin d'empêcher ce qu'il qualifie de « scandale » de se produire.

« Comment a-t-on pris une telle décision alors que l'ex-président par intérim tunisien Fouad Mebazaa avait refusé de signer le décret d'extradition de Mahmoudi? Comment le pouvoir actuel a-t-il rouvert le dossier déjà classé par Mebazaa ? », s'est-il interrogé.

Il convient de rappeler également, à ce sujet, que le ministre tunisien de la Justice, Noureddine Bhiri avait annoncé mardi que Mahmoudi Baghdadi sera extradé à la Libye, laquelle s'engage à respecter son intégrité morale et physique et lui garantissant un procès équitable.

24/05/2012

<http://www.echoroukonline.com/ara/articles/130068.html>

5 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

5-1 [Ex-rebelles libyens et insurgés syriens sur le tapis rouge aux côtés de BHL](#).

Pour symboliser le passage du flambeau de la Liberté entre ex-rebelles libyens et insurgés syriens en guerre, Bernard-Henri Lévy est venu accompagné, vendredi à Cannes, par des vétérans libyens et deux opposants clandestins au régime de Damas.

L'écrivain-philosophe avait prévu et annoncé que des invités libyens, rencontrés l'an dernier pendant les combats, fouleraient à ses côtés le tapis rouge pour la projection de son documentaire présenté en sélection officielle (séance spéciale), Le serment de Tobrouk.

Outre ces ex-rebelles, aujourd'hui membres de la nouvelle élite libyenne, deux Syriens sont clandestinement sortis de leur pays, via des pays limitrophes pour monter les marches vendredi soir aux côtés de l'équipe du film.

Par crainte de représailles contre leurs familles, ils ont demandé à conserver l'anonymat et sont apparus masqués vendredi en conférence de presse à Cannes, visage et tête dissimulés sous d'épaisses lunettes noires et des drapeaux de la Syrie libre.

Ils étaient en Syrie il y a encore quelques heures, ils sont sortis clandestinement (...) et ont pris des risques insensés pour être avec nous ce soir, a déclaré BHL.

L'écrivain a appelé les spectateurs à regarder Le serment de Tobrouk, documentaire personnel, donc subjectif comme un film de cinéma doit l'être. Mais je vous demande aussi de le voir avec un regard à double foyer: le regard d'une guerre gagnée et le regard d'une tragédie en cours, a-t-il ajouté.

Jeudi après-midi, c'est derrière les rideaux tirés d'un bureau parisien, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'un quartier chic, que Libyens et Syriens avaient fait connaissance, en présence d'un reporter de l'AFP. En arabe, Suliman Fortia, l'un des héros du bastion rebelle libyen de Misrata, a expliqué aux deux Syriens que Bernard-Henri Levy a été le premier à être venu en Libye. Ce qui s'est passé l'a été grâce à lui, car il connaissait Sarkozy.

Je vous souhaite la même chose. Bachar est un tyran comme Assad, il faut le faire tomber... Ma famille a lutté pendant trente-six ans, il faut avoir du courage.

En anglais, langue que certains d'entre eux comprennent, BHL a lancé: Aux Jeux Olympiques, il y a quelque chose qui s'appelle le passage du flambeau. J'aimerais que demain, à Cannes, vous passiez le flambeau de ce que vous avez fait à nos amis syriens. C'est le sens de notre rencontre. Vous avez la flamme de la liberté, vous la passerez à nos frères syriens.

L'un des deux Syriens, désormais officier dans l'un des groupes rebelles, ému aux larmes, est alors sorti de la pièce. Avant de revenir pour que, sur un écran de télévision, tout le monde visionne le Serment de Tobrouk.

25/05/2012

<http://www.lorientlejour.com/category/Derni%C3%A8res+Infos/article/760706/Ex-rebelles-libyens-et-insurgés-syriens-sur-le-tapis-rouge-aux-cotes-de-BHL.html>

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19

Ouvrir carte de Libye ? cliquer sur ...

http://maps.google.be/maps?hl=fr&xhr=t&q=carte+de+libye&cp=12&bav=on.2,or.r_gc.r_pw.&biw=1016&bih=559&wrapid=tljp1314001217203022&um=1&ie=UTF-8&hq=&hnear=0x13a892d98ece010d:0xfa076041c7f9c22a,Libye&gl=be&ei=ihFSTrDpNqP24QSK-ICvDQ&sa=X&oi=geocode_result&ct=image&resnum=1&sqi=2&ved=0CCYQ8gEwAA